



**Réponse de Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 2946 de l'honorable Député Meris Sehovic.**

- 1. Des analyses préliminaires de localisation ont-elles déjà été lancées en vue d'identifier de possibles sites d'implantation pour un nouvel aéroport? Dans l'affirmative, quels critères (environnementaux, urbanistiques, socioéconomiques, transfrontaliers) sont utilisés pour ce screening?**

Une analyse de localisation n'est pas prévue à ce stade. L'accord de coalition prévoit de moderniser et d'adapter « [l]es infrastructures aéroportuaires aux besoins actuels et futurs afin de garantir un haut niveau de qualité et de service ». C'est ma priorité ! Toutefois, je me devais en tant que ministre du ressort et dans le cadre de ces travaux, d'attirer l'attention sur le fait qu'au vu de l'évolution de l'aviation au niveau mondial et des prévisions actuelles pour le Luxembourg, d'une part, et des possibilités d'extension sur le site du Findel d'autre part, que l'aéroport de Luxembourg allait atteindre les limites de capacité dans un avenir certes encore éloigné, mais prévisible.

- 2. Si aucune analyse n'a encore été réalisée, à quel horizon temporel la Ministre prévoit-elle de lancer officiellement un processus de recherche et d'évaluation de sites alternatifs ?**

La recherche et l'évaluation de sites potentiels est un exercice qui doit être réalisé avec circonspection et en tenant compte de tous les critères inhérents qu'un tel projet d'une envergure majeure requiert.

- 3. La Ministre envisage-t-elle d'associer dès cette phase exploratoire les communes potentiellement concernées ainsi que la société civile, afin d'assurer transparence et acceptabilité sociale d'un tel projet à long terme ?**

Je considère que, le moment venu un projet de cette envergure requiert évidemment l'adhésion la plus large possible de la population. Une fois le ou les sites potentiels définis, il faudra outre l'échange qu'il y aura dans le cadre des procédures administratives à respecter, associer la population à toutes les phases de ce projet de manière à lui présenter tous les tenants et aboutissants menant aux différentes décisions qui s'imposeront en temps voulu.

Luxembourg, le 27 octobre 2025

La Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) Yuriko Backes